

ciel sans leur permission ; qui prêchent que ce n'est pas le sang de Jésus-Christ, mais un certain passeport, dont ils ont le monopole, qui nous assure une place parmi les élus de Dieu ; et qui publient en ce moment, au son de toutes leurs trompettes, que plus de 2,555 âmes vont être à jamais damnées ici, parce qu'elles ont détourné la tête avec horreur et mépris, à un mensonge impudent collé sur les murs de leur chapelle, par trois prêtres de Bacchus, le 3 septembre dernier.

Nous ne sommes pas schismatiques. Car une sentence publiquement basée sur un mensonge, à laquelle on résiste, ne peut constituer un schisme. Des chrétiens qui, comme les catholiques de Chicago, de Kankakee et de Ste. Anne, résistent à la plus affreuse iniquité, peuvent bien être condamnés par les hommes, mais ils ne peuvent l'être par Dieu.

Je n'ai pas été suspendu le 19 août. Donc je pouvais exercer, le lendemain et les jours suivants, les saintes fonctions de mon ministère ; donc l'excommunication basée sur ma désobéissance à une sentence qui n'a pas été prononcée est nulle. C'est l'église qui me l'assure par ses plus grands théologiens.

De même qu'il ne suffit pas de dire : " Mon Dieu ! Mon Dieu ! " pour être sauvé, de même, il ne suffit pas de crier : " Vous êtes perdu, vous êtes perdu, " pour qu'on le soit.

Le fils de Dieu, qui a donné sa vie pour sauver le genre humain, nous a donné mille preuves que le salut de notre âme a une base plus certaine que la volonté capricieuse d'un homme. Il n'a donné à personne le pouvoir de nous sauver ou de nous damner suivant son bon plaisir. Si quelques évêques et quelques bons prêtres croient cela, ce n'est pas la foi du peuple de Chicago, de Kankakee, de